

**HARVEST Canadian Income & Growth Fund**

États financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

30 juin 2016

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>			
<b>(non audités)</b>			
<b>Au</b>	<b>30 juin</b>		<b>31 décembre</b>
	<b>2016</b>		<b>2015</b>
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Placements	22 836 516	\$	24 818 391
Trésorerie	352 385		2 169 498
Dividendes et intérêts à recevoir	138 499		216 737
Souscriptions à recevoir	1 050		500
	<b>23 328 450</b>		<b>27 205 126</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Rachats à payer	21 304		63 693
Distributions à payer (note 4)	28 165		38 869
	<b>49 469</b>		<b>102 562</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>23 278 981</b>	<b>\$</b>	<b>27 102 564</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			
Série R	14 375 489	\$	16 299 051
Série A	6 779 949		8 876 673
Série F	2 105 027		1 907 720
Série D	18 516		19 120
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>			
Série R	1 122 994		1 380 416
Série A	527 538		747 881
Série F	153 673		152 161
Série D	1 414		1 590
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>			
Série R	12,80	\$	11,81
Série A	12,85		11,87
Série F	13,70		12,54
Série D	13,10		12,02

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>(non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	
<b>Revenu</b>			
Gain (perte) net réalisé sur les placements			
Dividendes	911 851	\$ 986 747	\$
Intérêts à distribuer	64 061	66 259	
Gain (perte) net réalisé sur la vente des placements	400 386	4 452 860	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 808 957	(4 656 856)	
Gain (perte) net réalisé sur les placements	3 185 255	849 010	
Autres revenus			
Gain (perte) de change net réalisé	48 209	(16 627)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	(54 869)	2 611	
Autres revenus	(6 660)	(14 016)	
<b>Revenu total (net)</b>	<b>3 178 595</b>	<b>\$ (834 994)</b>	<b>\$</b>
<b>Charges (note 5)</b>			
Frais de gestion	173 337	\$ 342 151	\$
Frais de service	137 801	281 636	
Retenues d'impôt	4 501	15 149	
Coûts des communications aux porteurs de parts	26 537	39 873	
Honoraires d'audit	5 044	5 731	
Honoraires des agents des transferts	32 219	47 260	
Droits de garde et frais bancaires	21 457	24 844	
Frais du comité d'examen indépendant	2 183	3 479	
Droits de dépôt	22 423	20 472	
Frais juridiques	5 069	12 312	
Coûts de transactions (note 7)	11 623	20 518	
<b>Total des charges</b>	<b>442 194</b>	<b>\$ 813 425</b>	<b>\$</b>
Frais pris en charge par le gestionnaire (note 5)	-	(73 201)	
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 736 401</b>	<b>\$ 94 770</b>	<b>\$</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série R</b>			
	1 679 982	\$ 61 552	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série A</b>			
	834 072	14 588	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série F</b>			
	220 270	18 857	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – <b>série D</b>			
	2 077	(227)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – <b>série R (note 4)</b>			
	1,36	\$ 0,03	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – <b>série A (note 4)</b>			
	1,35	0,01	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – <b>série F (note 4)</b>			
	1,51	0,10	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – <b>série D (note 4)</b>			
	1,43	(0,73)	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES (non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		27 102 564 \$	52 312 682 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 736 401 \$	94 770 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables		120 994	715 033
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		632 413	946 093
Rachat de parts rachetables		(6 493 471)	(9 449 771)
<b>Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables</b>		<b>(5 740 064) \$</b>	<b>(7 788 646) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenus de placement nets		(819 920)	(1 368 130)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>(819 920) \$</b>	<b>(1 368 130) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>		<b>23 278 981 \$</b>	<b>43 250 676 \$</b>

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R (non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		16 299 051 \$	31 486 334 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 679 982 \$	61 552 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables		52 300	137 401
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		386 108	565 924
Rachat de parts rachetables		(3 362 381)	(6 192 483)
Transfert de parts		(172 526)	(407 217)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables</b>		<b>(3 096 499) \$</b>	<b>(5 896 375) \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenus de placement nets		(507 045)	(801 252)
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>(507 045) \$</b>	<b>(801 252) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>		<b>14 375 489 \$</b>	<b>24 850 259 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		8 876 673 \$	18 110 870 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		834 072 \$	14 588 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables		66 194	457 769
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		203 216	321 566
Rachat de parts rachetables		(2 808 491)	(2 772 502)
Transfert de parts		(141 076)	(17 681)
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables		(2 680 157) \$	(2 010 848) \$
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenus de placement nets		(250 639)	(489 605)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables		(250 639) \$	(489 605) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		6 779 949 \$	15 625 005 \$

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F (non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		1 907 720 \$	2 713 949 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		220 270 \$	18 857 \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables		-	96 189
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		42 534	58 417
Rachat de parts rachetables		(317 477)	(480 977)
Transfert de parts		313 602	424 897
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables		38 659 \$	98 526 \$
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenus de placement nets		(61 622)	(77 087)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables		(61 622) \$	(77 087) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		2 105 027 \$	2 754 245 \$

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			
<b>SÉRIE D (non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	19 120	1 529	\$ \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 077	(227)	\$ \$
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			
Produit des émissions de parts rachetables	2 500	23 674	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	555	186	
Rachat de parts rachetables	(5 122)	(3 809)	
<b>Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables</b>	<b>(2 067)</b>	<b>20 051</b>	<b>\$ \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>			
Revenus de placement nets	(614)	(186)	
<b>Distributions totales aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(614)</b>	<b>(186)</b>	<b>\$ \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>18 516</b>	<b>21 167</b>	<b>\$ \$</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.*

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

<b>TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>			
<b>(non audités)</b>			
<b>Pour les semestres clos les 30 juin</b>		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Activités d'exploitation</b>			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 736 401 \$	94 770 \$
<b>Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :</b>			
(Gain) perte réalisé à la vente de placements		(400 386)	(4 452 860)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements		(1 808 957)	4 656 856
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change		54 869	(2 611)
Produit de la vente de placements		4 946 240	12 806 974
Acquisition de placements		(755 022)	(4 376 272)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie		23 369	50 991
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		<b>4 796 514 \$</b>	<b>8 777 848 \$</b>
<b>Activités de financement</b>			
Produit des émissions de parts rachetables		120 444	724 904
Rachat et annulation des parts rachetables		(6 535 860)	(9 439 545)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)		(198 211)	(434 755)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(6 613 627) \$</b>	<b>(9 149 398) \$</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période		(1 817 113)	(371 550)
Trésorerie au début de la période		2 169 498	759 632
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>352 385 \$</b>	<b>388 082 \$</b>
<b>Autres informations sur les flux de trésorerie</b>			
Intérêts reçus durant la période*		64 061 \$	66 539 \$
\$Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*		985 530 \$	1 019 978 \$

\*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(non audité)

Au 30 juin 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif Actif
<b>ACTIONS</b>				
<b>Banques et autres services financiers</b>				
29 600	La Great West, compagnie d'assurance-vie	986 864	1 008 768	4,3
75 000	Regions Financial Corporation	592 879	828 895	3,6
		1 579 743	1 837 663	7,9
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
67 200	Meubles Léon Ltée	849 044	1 016 736	4,4
270 000	Sirius XM Canada inc., à droit de vote subalterne	1 983 194	1 233 900	5,3
		2 832 238	2 250 636	9,7
<b>Consommation de base</b>				
12 140	Altria Group Inc.	293 256	1 087 239	4,7
47 654	Corby Spirit and Wine Limited cat. A	854 185	967 376	4,1
		1 147 441	2 054 615	8,8
<b>Énergie</b>				
28 014	Keyera Corp.	834 830	1 107 113	4,8
49 614	Parkland Fuel Corporation	797 367	1 115 819	4,8
130 000	Whitecap Resources Inc.	2 158 663	1 284 400	5,5
		3 790 860	3 507 332	15,1
<b>Industries</b>				
140 000	Stuart Olson Inc.	1 149 162	828 800	3,6
40 000	Westshore Terminals Investment Corporation	886 384	748 400	3,2
		2 035 546	1 577 200	6,8
<b>Technologie de l'information</b>				
32 536	DH Corporation	668 183	1 044 731	4,5
		668 183	1 044 731	4,5
<b>Matériaux</b>				
50 000	Fonds de revenu Chemtrade Logistics	905 155	892 000	3,8
60 000	Labrador Iron Ore Royalty Corporation	854 880	744 600	3,2
		1 760 035	1 636 600	7,0
<b>Pipelines</b>				
19 500	Enbridge Inc.	864 825	1 067 235	4,6
51 313	Inter Pipeline Ltd.	907 502	1 405 976	6,1
12 028	Pembina Pipeline Corporation	215 690	472 220	2,0
15 228	TransCanada Corporation	798 267	890 229	3,8
		2 786 284	3 835 660	16,5



## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

(non audités)

Au 30 juin 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif Actif
	<b>Immobilier</b>			
158 000	Fonds de placement immobilier BTB	509 765	704 680	3,0
17 853	Mainstreet Equity Corporation	593 472	636 459	2,7
102 048	Timbercreek Mortgage Investment Corp.	932 436	850 060	3,7
		2 035 673	2 191 199	9,4
	<b>Télécommunications</b>			
27 600	TELUS Corporation	1 020 924	1 148 160	4,9
		1 020 924	1 148 160	4,9
	<b>Total des actions</b>	<b>19 656 927</b>	<b>21 083 796</b>	<b>90,6</b>
	<b>Valeur nominale</b>			
	<b>TITRES À REVENU FIXE</b>			
1 608 000	Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 8,00 %, 30 nov. 2022	1 611 750	1 752 720	7,5
	<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>1 611 750</b>	<b>1 752 720</b>	<b>7,5</b>
	<b>Total des placements</b>	<b>21 268 677</b>	<b>22 836 516</b>	<b>98,1</b>
	<b>Autres actifs moins les passifs</b>		<b>442 465</b>	<b>1,9</b>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b>23 278 981</b>	<b>100,0</b>

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

30 juin 2016

### 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement créée sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010, dans sa version modifiée et mise à jour, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en diminuant la volatilité. Le Fonds a été constitué pour fournir aux investisseurs un revenu et une possibilité d'appréciation de leur capital. Afin d'atteindre l'objectif de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique composé principalement -d'actions versant des dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse -des secteurs des services publics, des produits industriels, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la conversion, tous les investisseurs existants au 20 juin 2012 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 25 juin 2012, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 9 juillet 2012. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, mais n'ont commencé leurs activités que le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

Le Harvest Sustainable Income Fund (« HSI ») et le Canadian Premium Select Income Fund (« HCS ») ont été fusionnés au Fonds, respectivement les 6 et 22 novembre 2013. Les porteurs de parts des séries R, A et F du Fonds HSI ont reçu 934 364 parts de série R, 20 019 parts de série A et 13 759 parts de série F du Fonds. Les porteurs de parts de série R du Fonds HCS ont reçu 1 026 519 parts de série R du Fonds. La valeur des parts émises par le Fonds a été équivalente à la juste valeur des actifs transférés par les Fonds HSI et HCS. La valeur des actifs transférés s'est établie à 13 763 197 \$ pour le Fonds HSI et à 14 714 673 \$ pour le Fonds HCS. Les fusions se sont déroulées sur une base d'imposition reportée pour les porteurs de parts des fonds HSI et HCS.

### 2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été dressés conformément aux dispositions afférentes à la préparation des états financiers intermédiaires des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, lesquels ont été dressés en conformité avec les IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires résumés a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire »), le 22 août 2016.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

### Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

### Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers: présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et doivent être présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

### Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

### Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (et les pertes) nets réalisés sur les placements et la variation nette de la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

### Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série pendant la période visée.

## Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait enregistré aucune perte fiscale pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

### b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

### Normes comptables publiées mais non encore adoptées

#### IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

### 4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises et rachetées pendant les périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
<b>Total des parts en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>2 148 465</b>	<b>1 230 552</b>	<b>177 707</b>	<b>104</b>
Parts rachetables émises	9 391	30 937	6 243	1 617
Parts rachetables émises sur réinvestissement	38 630	21 868	3 812	13
Parts rachetables rachetées	(419 867)	(188 333)	(31 119)	(261)
Parts rachetables transférées entre séries	(27 633)	(1 312)	27 690	-
<b>Total des parts en circulation au 30 juin 2015</b>	<b>1 748 986</b>	<b>1 093 712</b>	<b>184 333</b>	<b>1 473</b>
<b>Total des parts en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>1 380 416</b>	<b>747 881</b>	<b>152 161</b>	<b>1 590</b>
Parts rachetables émises	4 229	5 743	-	198
Parts rachetables émises sur réinvestissement	31 064	16 299	3 204	44
Parts rachetables rachetées	(278 591)	(231 364)	(25 323)	(418)
Parts rachetables transférées entre séries	(14 124)	(11 021)	23 631	-
<b>Total des parts en circulation au 30 juin 2016</b>	<b>1 122 994</b>	<b>527 538</b>	<b>153 673</b>	<b>1 414</b>

Les nombres moyens pondérés de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2016 se sont élevés à 1 231 144 pour la série R (1 942 362 parts en 2015), 616 285 pour la série A (1 178 291 en 2015), 146 066 pour la série F (183 638 en 2015) et 1 450 pour la série D (311 en 2015).

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties à la valeur liquidative en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en espèces. Le total des distributions s'est élevé à 819 920 \$ (0,42 \$ par part) pour la période close le 30 juin 2016 (1 368 130 \$ en 2015 ou 0,42 \$ par part).

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. («Avenue» ou «le gestionnaire des placements») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et verse à Avenue des frais pour la prestation de ses services de conseils, à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds correspondant à cette série (les «frais de gestion»).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, R et D pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

### Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts et les coûts des rapports financiers et des autres communications, des frais et charges liés au comité d'examen indépendant («CEI»), notamment les honoraires des membres du CEI, et des frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, prendre en charge une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour la période close le 30 juin 2016 a été de néant (73 201 \$ en 2015). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

### Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de conseils, le coût lié aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des appels publics à l'épargne continue du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 24 048 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016 (31 016 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## 6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2016, 90,6% de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (85,4% au 31 décembre 2015) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 054 190 \$ (1 156 500 \$ au 31 décembre 2015).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2016		Au 31 décembre 2015	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	1 916 134 \$	8,3	3 567 283 \$	13,2

\*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 1 916 134 \$ (2 264 795 \$ au 31 décembre 2015) et à néant (1 302 488 \$ au 31 décembre 2015) respectivement.

Au 30 juin 2016, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 95 807 \$ (178 364 \$ au 31 décembre 2015) ou 0,4 % (0,7 % au 31 décembre 2015). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts reçus par le Fonds varieraient de 17 527 \$ (16 884 \$ au 31 décembre 2015).

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Instruments de créance : 30 juin 2016	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	1 752 720	7,5
<b>Total</b>	<b>1 752 720</b>	<b>7,5</b>

Instruments de créance : 31 décembre 2015	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	1 688 400	6,2
<b>Total</b>	<b>1 688 400</b>	<b>6,2</b>

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables le sont sur demande, selon le choix du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que les échéances contractuelles soient représentatives des flux de trésorerie réels, car le détenteur de ces instruments les conserve habituellement durant une période plus longue.

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds détenait des titres de créance assortis des notations suivantes :

30 juin 2016 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC+	100,0	7,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>7,5</b>

31 décembre 2015 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC+	100,0	6,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>6,2</b>

\* À l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Lorsqu'il y a plus d'une notation pour un même titre, la notation la plus basse est retenue.

### Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :



## HARVEST Canadian Income & Growth Fund

**Niveau 1 :** cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2 :** données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

**Niveau 3 :** données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués à l'ouverture de l'exercice de référence.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	19 487 116	-	-	19 487 116
Fiducies de placement immobilier	704 680	-	-	704 680
Parts de fiducie	892 000	-	-	892 000
<b>Total des actions</b>	<b>21 083 796</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 083 796</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>				
Obligations de sociétés	1 752 720	-	-	1 752 720
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>1 752 720</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 752 720</b>
<b>Total des placements à la juste valeur</b>	<b>22 836 516</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22 836 516</b>

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	21 540 211	-	-	21 540 211
Parts de sociétés en commandite	696 780	-	-	696 780
Fiducies de placement immobilier	893 000	-	-	893 000
<b>Total des actions</b>	<b>23 129 991</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 129 991</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>				
Obligations de sociétés	1 688 400	-	-	1 688 400
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>1 688 400</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 688 400</b>
<b>Total des placements à la juste valeur</b>	<b>24 818 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 818 391</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période close le 30 juin 2016 ou de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La valeur des actions et des titres de créance de niveau 1 se base sur les prix cotés.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## Régions

Au	30 juin 2016		31 décembre 2015	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Canada	20 920 382	89,8	22 553 596	83,2
États-Unis	1 916 134	8,3	2 264 795	8,4
<b>Total</b>	<b>22 836 516</b>	<b>98,1</b>	<b>24 818 391</b>	<b>91,6</b>

\* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

Catégories	30 juin 2016	31 décembre 2015
	% de l'actif net	% de l'actif net
Banques et autres émetteurs financiers	7,9	7,5
Consommation discrétionnaire	9,7	7,6
Consommation de base	8,8	13,7
Énergie	15,1	12,8
Technologie de l'information	4,5	5,0
Industries	6,8	4,6
Matériaux	7,0	6,1
Pipelines	16,5	11,4
Immobilier	9,4	12,8
Télécommunications	4,9	3,9
Titres à revenu fixe	7,5	6,2
<b>Total</b>	<b>98,1</b>	<b>91,6</b>

## 7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

# HARVEST Canadian Income & Growth Fund

## Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209  
Oakville, ON L6K 3V7  
Phone Number: 416.649.4541  
Toll Free: 866.998.8298  
Fax Number: 416.649.4542  
Email: [info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.